

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
COMITE DE POLE
PETR PAYS DU LUNEVILLOIS

SEANCE DU 23 JUIN 2021

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
29	22	27

Date de convocation
17 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois juin à vingt heures, le comité de pôle, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en comité de pôle, salle Mansuy-rue de l'abbé Mansuy à BADONVILLER, sous la présidence de **Philippe DANIEL**, président.

Présents : **Philippe ARNOULD, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Francine GARNIER, Dominique GEORGE, Christian GEX, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Pascal PLUMET, Gérard RITZ.**

Excusée : **Laurie JOCHAUD DU PLESSIX** remplacée par **Francine GARNIER**.

Absents : **Fabrice BOYER, Laure VOURION**.

Procuration : **Jonathan KURKIENCY** donne procuration à **Linda KWIECIEN, Thierry MERCIER** donne procuration à **Maurice HERIAT, Catherine PAILLARD** donne procuration à **Jacques LAMBLIN, Christophe SONREL** donne procuration à **Olivier MARTET, René WAGNER** donne procuration à **Jacques LAVOIL**.

Voix consultatives : **Sophie LEHE** présente, **Claude RICHARD** excusé

Monsieur Philippe COLIN a été nommé secrétaire de séance

N° de délibération : 2021_040

Objet : Rapport d'activités Transport LUNEO et Agence de Mobilité

En annexe le rapport d'activités.

L'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que le délégataire d'un service public produit chaque année à l'autorité délégante un rapport permettant d'apprécier, au titre de l'année écoulée, les conditions d'exécution du service public dont la gestion lui a été confiée.

Ce document fait ensuite l'objet d'une présentation à l'Assemblée délibérante.

Pour l'exploitation de lignes urbaines et de transport à la demande, la DSP a été transférée à Transport LUNEO et à l'Agence de Mobilité.

Vous trouverez donc le rapport d'activité 2020 de Transport LUNEO et de l'agence de Mobilité joints à la présente délibération.

Délibération :

Sur proposition de Monsieur le Vice-président et vu son rapport, le comité de Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

PREND ACTE du rapport d'activité 2020 produit par Transport LUNEO et l'Agence de Mobilité au titre de la Délégation de Service Public

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le président, **Philippe DANIEL**

